

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Je demanderais au ministre de la Défense nationale de faire une enquête approfondie dans son ministère ou, ce qui serait peut-être mieux, de s'informer auprès de son bras droit, M. Lee, afin de savoir si, en fait, on a répandu ce mot d'ordre.

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Défense nationale?

Ne serait-il pas tout à fait normal que cette circulaire, dans laquelle on annonçait qu'une promotion ou des promotions seraient d'abord accordées à ceux qui sont bilingues au Canada, et non pas à ceux qui sont unilingues, ait été envoyée aux forces armées?

(Traduction)

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, les forces armées mettent de plus en plus l'accent sur l'aptitude à parler les deux langues. Il est notoire que nos collègues militaires encouragent les jeunes gens à se familiariser davantage avec les deux langues. Nous signalons également aux futures recrues qu'en s'enrôlant dans les forces armées, elles auront la chance de se familiariser avec les deux langues. Nous avons aussi fait savoir à tous les jeunes gens que ce serait une excellente idée pour eux d'apprendre les deux langues, surtout s'ils veulent devenir généraux dans dix ans ou quinze ans. Je suis sûr que nous n'avons pas publié d'annonces comme celle qu'indique l'honorable député. En tout cas, je ne suis pas au courant de la chose.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

(Traduction)

M. Nielsen: J'ai une question complémentaire à poser.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie! J'estime que la présidence devrait donner la parole à l'honorable député d'Edmonton-Est qui a posé la première question à ce sujet.

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Défense nationale si son expression relative aux deux langues vise nécessairement l'anglais et le français ou si elle s'applique également à d'autres langues?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, comme mon honorable ami le sait, les deux langues officielles sont l'anglais et le français. Dans les forces armées, un certain nombre de personnes apprennent d'autres langues

[L'hon. M. Hellyer.]

pour des motifs particuliers ou pour s'acquitter de telle ou telle fonction, notamment les personnes nommées attachés militaires ou affectées à des fonctions spéciales. Les jeunes officiers aptes à apprendre plus de deux langues, et certains en apprennent trois, quatre et même cinq, disposent ainsi d'un autre atout qui les rend d'autant plus utiles à exécuter certaines fonctions.

L'hon. M. Ricard: Dites-nous laquelle vous avez qualifiée de ridicule.

M. Erik Nielsen (Yukon): J'aurais une autre question à poser au ministre de la Défense nationale. Je suis sûr qu'il n'a pas voulu induire la Chambre en erreur, mais ne sait-il pas...

Une voix: Asseyez-vous!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Caron: Vous devez savoir ce que c'est que d'induire en erreur.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Hull dit que je devrais savoir ce que c'est que d'induire la Chambre en erreur. (Applaudissements)

L'hon. M. Ricard: On a institué l'enquête Dorion pour savoir si le gouvernement avait induit en erreur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je ne prends même pas la peine de relever ce genre de déclaration, sauf pour dire que c'est bien de telles déclarations qu'on a coutume d'entendre de ce côté-là de la Chambre. Si l'honorable député songe à un incident particulier, qu'il porte une accusation. (Applaudissements)

M. Caron: Le rapport fait à l'enquête Dorion diffère sensiblement de celui fait à la Chambre par...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie!

L'hon. M. Starr: Le ministre vous fait-il voir ses rapports?

M. l'Orateur: L'expression: «induire en erreur» semble porter au découragement cet après-midi. Pouvons-nous aborder les travaux courants?

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, ma question complémentaire vise à donner au ministre l'occasion de présenter une explication complète. Ne sait-il pas qu'il y a plusieurs mois, j'ai posé une question à l'actuel ministre des Travaux publics, alors ministre associé de la Défense nationale, en vue d'établir si un ordre avait été donné à l'Armée canadienne par le bureau du ministre de la Défense